

# LIVRET DES ETUDES

## MASTER LANGUES ETRANGERES APPLIQUEES COMMERCE INTERNATIONAL

**Ann e Universitaire 2023-2024**

----- *Document   lire attentivement et   conserver* -----

**TABLE DES MATIERES**

<b><i>I. LA FACULTE DE LETTRES ET LANGUES.....</i></b>	<b><i>3</i></b>
<b><i>I.I. LA FACULTE (L'UFR) .....</i></b>	<b><i>3</i></b>
<b><i>I.II. L'OFFRE DE FORMATION EN SYSTÈME L-M-D .....</i></b>	<b><i>4</i></b>
<b><i>I.III. LA LUTTE CONTRE LE PLAGIAT .....</i></b>	<b><i>4</i></b>
<b><i>II. LES MASTERS – r�glementation g�n�rale nationale.....</i></b>	<b><i>5</i></b>
<b><i>III. LE MASTER DE LANGUES ETRANGERES APPLIQUEES - COMMERCE INTERNATIONAL DE TOURS.....</i></b>	<b><i>9</i></b>
<b><i>III.I. LES OBJECTIFS DU MASTER LEA CI.....</i></b>	<b><i>9</i></b>
<b><i>III.II. LES CONDITIONS D'ETUDES EN MASTER LEA CI.....</i></b>	<b><i>9</i></b>
<b><i>III.II.I. L'inscription administrative et p�dagogique.....</i></b>	<b><i>9</i></b>
<b><i>III.II.II. Le contr�le des connaissances .....</i></b>	<b><i>10</i></b>
<b><i>III.II.III. Le r�gime particulier (RSE).....</i></b>	<b><i>10</i></b>
<b><i>III.III. RENSEIGNEMENTS PRATIQUES.....</i></b>	<b><i>10</i></b>
<b><i>III.III.I. L'�quipe de gestion du master .....</i></b>	<b><i>11</i></b>
<b><i>III.III.II. L'�quipe p�dagogique .....</i></b>	<b><i>11</i></b>
<b><i>III.III.III. Le calendrier pr�visionnel du Master LEA CI - 2023-2024 .....</i></b>	<b><i>12</i></b>
<b><i>IV. LE DEROULEMENT DES ETUDES EN MASTER LEA CI.....</i></b>	<b><i>13</i></b>
<b><i>IV.I. LE MASTER 1.....</i></b>	<b><i>14</i></b>
<b><i>IV.I.I. La maquette des enseignements du M1 S7.....</i></b>	<b><i>14</i></b>
<b><i>IV.I.II. Le descriptif des enseignements du M1 S7.....</i></b>	<b><i>14</i></b>
<b><i>IV.I.III. Les modalit�s de contr�le de connaissances du M1 S7 .....</i></b>	<b><i>17</i></b>
<b><i>IV.I.IV. La maquette du M1 S8 = STAGE .....</i></b>	<b><i>17</i></b>
<b><i>IV.I.V. Les modalit�s de contr�le de connaissances du M1 S8 = STAGE.....</i></b>	<b><i>18</i></b>
<b><i>IV.II. LE MASTER 2.....</i></b>	<b><i>19</i></b>
<b><i>IV.II.I. La maquette des enseignements du M2 S9 .....</i></b>	<b><i>19</i></b>
<b><i>IV.II.II. Le descriptif des enseignements du M2 S9 .....</i></b>	<b><i>20</i></b>
<b><i>IV.II.III. Les modalit�s de contr�le de connaissances du M2 S9.....</i></b>	<b><i>23</i></b>
<b><i>IV.II.IV. La maquette du M2 S10 = STAGE .....</i></b>	<b><i>24</i></b>
<b><i>IV.II.V. Les modalit�s de contr�le de connaissances du M2 S10 = STAGE.....</i></b>	<b><i>24</i></b>
<b><i>IV.III. LES STAGES .....</i></b>	<b><i>25</i></b>
<b><i>IV.III.I. La proc�dure Pstage.....</i></b>	<b><i>25</i></b>
<b><i>IV.III.II. L'�quipe des responsables des stages � l'�tranger .....</i></b>	<b><i>29</i></b>
<b><i>LEXIQUE – ABREVIATIONS LES PLUS COURANTES A L'UNIVERSITE.....</i></b>	<b><i>31</i></b>

## I. LA FACULTE DE LETTRES ET LANGUES

### I.1. LA FACULTE (L'UFR)

La facult , ou UFR (Unit  de formation et de recherche) Lettres et Langues de l'universit  de Tours, est administr e par un conseil  lu compos  de 40 membres.

Elle est dirig e par Doyen, ou directeur, assist  d'un responsable administratif.

Elle est compos e de huit d partements ind pendants (Allemand, Anglais, Espagnol-Portugais, Italien, Sciences du Langage, Sociolinguistique et Didactique des Langues, **Langues Etrang res Appliqu es (LEA)** et Droit-Langues (DL) ainsi que d'une fili re Lettres g r e par cinq autres d partements (fran ais, latin, grec, litt rature compar e, arts du spectacle).

#### Quelques chiffres

A l'universit  de Tours, en 2019-2020, environ 32 000  tudiant(e)s  taient inscrits, dont **3 500**   la Facult  de Lettres et Langues, pour  tudier avec l'aide de **150** enseignants-chercheurs et **25** personnels de Biblioth que, ing nieurs, techniciens et administratifs.

#### La Direction de l'UFR

Adresse : 3 rue des Tanneurs, 37000 TOURS  
Directeur : **BIDEAU Alain**  
Secr tariat de l'UFR : **RIEUL C line**, Bureau 144  
Responsable administrative : **MARTIN Hubert**

#### Le service de scolarit 

**Le service de scolarit  g re votre dossier administratif, de l'inscription administrative   la remise du dipl me.**

Responsable de la scolarit  : **GAUTIER Graziella**

Bureau 138 / t l : 02 47 36 68 35 / Courriel : [scolarite.lettres@univ-tours.fr](mailto:scolarite.lettres@univ-tours.fr)

#### Les d partements p dagogiques

Les d partements sont le lieu de rattachement des enseignants et des bureaux p dagogiques.

**Le bureau p dagogique LEA g re votre dossier p dagogique : vos inscriptions p dagogiques, votre emploi du temps, la saisie de vos notes, la validation de vos conventions de stage, etc.**

C'est donc aupr s de ce bureau que vous aurez les renseignements sur les stages.

**Responsable de la gestion p dagogique du Master LEA CI : HANNOUN Aur lie** / [aurelie.hannoun@univ-tours.fr](mailto:aurelie.hannoun@univ-tours.fr)

**Charg e des stages en Master LEA CI : DESOEUVRES St phanie** / [stephanie.desoeuvres@univ-tours.fr](mailto:stephanie.desoeuvres@univ-tours.fr)

Bureau 025 / t l : 02.47.36.65.71  
Fax : 02 47 36 66 76

## I.II. L'OFFRE DE FORMATION EN SYSTEME L-M-D

Le syst me L-M-D est fond  sur trois niveaux de grades universitaires, chaque grade ayant une valeur en cr dits europ ens commune   l'ensemble de l'espace europ en : Licence, Master et Doctorat (L-M-D).

Il permet aux  tudiant(e)s une grande modularit  favorisant l' laboration d'un parcours individualis .

La d livrance des dipl mes donne lieu   un suppl ment au dipl me, c'est- -dire une annexe descriptive qui indique la nature des connaissances et aptitudes acquises par l' tudiant(e). Le suppl ment au dipl me a pour objet d'identifier les enseignements suivis et de favoriser la mobilit  des  tudiant(e)s.

■ **La Licence** : pr par e en 3 ans apr s le bac, elle est structur e en 6 semestres et correspond   180 cr dits europ ens valid s.

Les dipl mes de Licence sont r partis dans des **domaines** de formation et d coup s en **mention**. Certaines Licences s'organisent ensuite en parcours.

■ **Le Master** : pr par  en 2 ans apr s la Licence, il est structur  en 4 semestres et correspond   300 cr dits europ ens valid s (180 de Licence + 120 de Master 1<sup> re</sup> et 2<sup> me</sup> ann es).

■ **Le Doctorat** : pr par  en 3 ans apr s le Master, il est d livr  apr s la soutenance d'une th se.

## I.III. LA LUTTE CONTRE LE PLAGIAT

L'Universit  constate un accroissement pr occupant des cas de plagiat commis par les  tudiant(e)s, notamment   cause d'INTERNET.

L'attention des  tudiant(e)s est appel e sur le fait que **le plagiat, qui consiste   pr senter comme sien ce qui appartient   un autre, est assimil    une fraude.**

**Les auteurs de plagiat sont passibles de la Section disciplinaire** et s'exposent aux sanctions pr vues   l'article 40 du d cret n 92-657 du 13 juillet 1992, allant de l'avertissement   l'exclusion d finitive de tout  tablissement d'enseignement sup rieur

1  L'avertissement ;

2  Le bl me ;

3  L'exclusion de l' tablissement pour une dur e maximum de cinq ans. Cette sanction peut  tre prononc e avec sursis si l'exclusion n'exc de pas deux ans ;

4  L'exclusion d finitive de l' tablissement ;

5  L'exclusion de tout  tablissement public d'enseignement sup rieur pour une dur e maximum de cinq ans ;

6  L'exclusion d finitive de tout  tablissement public d'enseignement sup rieur

## II. LES MASTERS – r glementation g n rale nationale

Les pr sentes r gles communes s’inscrivent dans le cadre r glementaire national d fini par les textes suivants :

- [Arr t  du 9 avril 1997](#) relatif au dipl me d’ tudes universitaires g n rales, licence et ma trise ;
- [Arr t  du 25 avril 2002](#) relatif au dipl me national de master ;
- [Arr t  du 4 f vrier 2014](#) fixant la nomenclature des mentions du dipl me national de master ;
- [D cret n 2016-672 du 25 mai 2016](#) relatif au dipl me national de master ;
- [Loi n 2016-1828 du 23 d cembre 2016](#) portant adaptation du deuxi me cycle de l’enseignement sup rieur fran ais au syst me LMD ;
- [D cret du 27 janvier 2017](#) portant cr ation de la poursuite en master ;
- D cision de la CFVU du 27 juin 2019 et CA du 08 juillet 2019 ;
- [Arr t  du 30 juillet 2018](#) modifiant l’arr t  du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant   la d livrance des dipl mes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
- [Arr t  du 30 juillet 2018](#) modifiant l’arr t  du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant   la d livrance des dipl mes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master.

### Art. 1 - Conditions d’acc s

---

***La loi du 27 janvier 2017 rappelle que le master est un dipl me compos  de quatre semestres, il repose sur un processus de recrutement   l’entr e dans le cursus.***

Conform ment   la loi [no 2016-1828 du 23 d cembre 2016 portant adaptation du deuxi me cycle de l’enseignement sup rieur fran ais au syst me Licence-Master-Doctorat](#), les  tablissements d’enseignement sup rieur peuvent d sormais fixer des capacit s d’accueil pour l’acc s   la premi re ann e du deuxi me cycle. Les mentions Droit et Psychologie ne sont pas concern es et appliquent par d rogation une s lection en master 2<sup>e</sup> ann e, l’acc s en master 1<sup> re</sup> ann e reste alors de droit pour tout  tudiant titulaire de la licence ou d’un dipl me  quivalent conf rant 180 ECTS et dans la m me mention et dans le m me domaine.

Les  tablissements autoris s par l’Etat   d livrer le dipl me national de master doivent organiser un processus de recrutement conform ment aux dispositions de l’article L. 612-6.

L’admission est alors subordonn e   l’examen du dossier du candidat et  ventuellement   une audition. L’examen du dossier repose sur des crit res d’appr ciation des r sultats acad miques, de l’exp rience professionnelle, et du dipl me de premier cycle obtenu.

La d signation des membres composant la commission de s lection doit faire l’objet d’une d cision officielle par arr t  de nomination, sign e du Directeur de la composante par d l gation du pr sident de l’universit , comprenant la liste exhaustive de la-dite commission.

***Les membres sont issus de l’ quipe p dagogique. La composition minimale est de trois membres dont au moins deux enseignants – chercheurs ou enseignants intervenants dans la-dite formation. Le responsable de la mention pr sident la commission finale.***

La composition de la commission est publique (art. L. 613-1 du Code de l’ ducation). La liste sign e par le pr sident de la commission doit faire l’objet d’une publication sur le site internet de l’universit    la rubrique concernant la s lection et d’un affichage dans les locaux de la formation concern e.

Les refus d’admission sont notifi s et motiv s obligatoirement. En master 1, les motifs pour lesquels l’admission est refus e sont communiqu s aux candidats qui en font la demande dans le mois qui suit la notification de ce refus. En master 2<sup>e</sup> ann e, les motifs sont syst matiquement communiqu s.

Les d lais et voie de recours doivent  galement figurer sur le courrier de refus.

Le Président de la commission est le responsable de la mention et préside la commission finale. Il comprend obligatoirement un responsable de chaque parcours. Chaque responsable de parcours organise des comités de sélection de dossiers.

## Art. 2 - Conditions d'inscription

Un étudiant de licence n'est pas autorisé à s'inscrire en master 1<sup>ère</sup> année s'il n'a pas obtenu les 180 crédits nécessaires à l'obtention de sa licence.

Conformément au décret n°2016-672 du mai 2016 relatif au diplôme national de master, l'inscription d'un étudiant en deuxième année de master est subordonnée à la vérification que les unités d'enseignement déjà acquises en première année lui permettent de poursuivre sa formation en vue de l'obtention du master. Cette vérification s'applique notamment aux étudiants qui, dans le même établissement, souhaitent s'inscrire en deuxième année d'une mention de master différente de la mention dans laquelle ils ont validé leur première année ainsi qu'aux étudiants qui changent d'établissement entre la première et la seconde année de master.

L'étudiant ayant obtenu 60 crédits ECTS en première année de master peut poursuivre de droit en seconde année de master dans la même mention et le cas échéant dans le même parcours.

## Art. 3 - Organisation des enseignements

Le diplôme de master sanctionne un niveau correspondant à l'obtention de 120 crédits européens au-delà du grade de licence répartis sur deux années universitaires à raison de 30 crédits par semestre.

Un régime spécial d'études (RSE) comprenant notamment des aménagements pour le contrôle des connaissances est fixé, par diplôme, pour certaines catégories d'étudiants, notamment les étudiants engagés dans la vie active ou assumant des responsabilités particulières dans la vie universitaire ou ayant des mandats électifs nationaux ou locaux, les étudiants inscrits en double cursus uniquement à l'université de Tours, les étudiants chargés de famille, les étudiants en situation de handicap, les sportifs de haut niveau et les étudiants engagés dans une formation artistique de haut niveau.

NB :

Les dispositions relatives au RSE font l'objet d'un développement figurant sur le site internet de l'Université dans la rubrique Formations/Régime Spécial d'Etudes.

Un tableau détaillant les modalités de contrôle de connaissances, y compris celles relevant du régime spécial, (type d'épreuves, coefficients pour chaque élément constitutif et chaque unité d'enseignement), est joint au tableau des enseignements.

## Art. 4 - Modalités de contrôle des connaissances (art. L. 613-1 du code de l'éducation)

Les modalités de contrôle des connaissances sont arrêtées dans chaque diplôme au plus tard à la fin du premier mois de l'année universitaire et ne peuvent être modifiées en cours d'année. Elles comportent obligatoirement le nombre d'épreuves, leur nature, leur coefficient et leur durée. Elles doivent être portées à la connaissance des étudiants par voie d'affichage et rester accessibles jusqu'à l'issue de la seconde session.

### Dispositions exceptionnelles

En cas de circonstances exceptionnelles appréciées, au cas par cas, par le président ou par délégation par la vice-présidente CFVU « le contrôle continu pourrait être remplacé par un contrôle terminal, dont la nature sera à établir ».

De plus, si la maquette prévoit un examen terminal, ce dernier pourrait être remplacé par d'autres modalités de contrôle des connaissances qui seront définies en fonction des circonstances ».

---

Ces dispositions devront  tre valid es par les conseils comp tents.

#### Art. 5 - Compensation – Capitalisation - Report de notes – Validation

---

- 1/ Il y a compensation entre les  l ments constitutifs (EC) d'une unit  d'enseignement ;
- 2/ Les  l ments constitutifs auxquels l' tudiant a obtenu la moyenne sont d finitivement capitalis s. L'acquisition de l' l ment constitutif emporte l'acquisition des cr dits europ ens correspondants ;
- 3/ Il y a compensation entre les unit s d'enseignement (UE) d'un m me semestre ;
- 4/ Les unit s d'enseignement auxquelles l' tudiant a obtenu la moyenne sont d finitivement capitalis es. L'acquisition de l'unit  d'enseignement emporte l'acquisition des cr dits europ ens correspondants (30 cr dits par semestre) ;
- 5/ Si la moyenne de l'ensemble de ces unit s est inf rieure   10/20, l' tudiant doit repasser tous les EC inf rieurs   10/20 dans les UE dont la note est inf rieure   10/20 ;
- 6/ La compensation est organis e sur le semestre sur la base de la moyenne g n rale des notes obtenues pour les diverses unit s d'enseignement, pond r es par les coefficients.  
Cependant, pour les semestres pr voyant un m moire d'initiation   la recherche ou un stage d'une dur e sup rieure   2 mois, la validation du semestre se fera   condition que l' tudiant ait obtenu :
  - une note sup rieure ou  gale   10/20 au stage ou au m moire individuel ;
  - une moyenne sup rieure ou  gale   10/20   l'ensemble constitu  des autres unit s d'enseignement pond r e par les coefficients.
- 7/ Il n'y a aucune compensation entre les semestres ;
- 8 / Toute absence injustifi e   une de ces  preuves entra ne la d faillance   l'UE correspondante et au semestre correspondant. La d faillance emp che le calcul du r sultat   l' preuve, puis   l'UE, au semestre et donc   l'ann e.

#### Art. 6 - Organisation des sessions d'examen

---

Deux sessions de contr le des connaissances sont organis es par semestre d'enseignement.

Les m moires, rapports de stage et projet tuteur  se d roulent en session unique.

Cette organisation doit respecter le texte de r f rence sur le bornage de l'ann e universitaire conform ment   la loi Protection Universelle Maladie (P.U.M.A.) du 1<sup>er</sup> janvier 2016.

#### Art. 7 - Jury (art. L613-1 du code de l' ducation)

---

Un jury est nomm  par ann e d' tudes

Le jury d lib re souverainement et arr te les notes des  tudiants   l'issue de chaque semestre. Il se prononce sur l'acquisition des UE et la validation des semestres (en appliquant le cas  ch ant les r gles de compensation (cf. paragraphe concern )).

La composition du jury est affich e sur le lieu des  preuves des examens imp rativement avant le d but des  preuves.

Le redoublement en master n'est pas de droit, il est accord  par d cision du jury.

---

---

## Art. 8 - D livrance du dipl me

---

Le dipl me de master est d livr    l'issue des quatre semestres apr s d lib ration du jury, attribuant 120 cr dits, sous r serve d'avoir valid  l'aptitude   ma triser au moins une langue vivante  trang re.

Le dipl me interm diaire de ma trise est d livr , sur demande de l' tudiant, sur la base de la moyenne des deux semestres de M1 et   condition que l' tudiant ait valid  chacun des deux semestres, conf rant 60 cr dits ECTS.

---

## Art. 9 - Mention

---

Une mention de r ussite est attribu e sur chacun des quatre semestres de master.

Une mention de r ussite est attribu e   l'issue du master 1<sup> re</sup> ann e sur la base de la moyenne des deux semestres de M1 si l' tudiant quitte l'universit  ; chaque semestre sera affect  d'un coefficient 1.

La mention de r ussite   l'issue du master 2e ann e devra  tre calcul e sur la base de la moyenne des quatre semestres de master ; chaque semestre sera affect  d'un coefficient 1.

Les seuils de mention sont les suivants :

Attribution de la mention Assez bien : moyenne g n rale  gale ou sup rieure   12/20.

Attribution de la mention Bien : moyenne g n rale  gale ou sup rieure   14/20.

Attribution de la mention Tr s bien : moyenne g n rale  gale ou sup rieure   16/20.

---

## Art. 10 - Publication des r sultats – Communication des copies

---

Les notes ne doivent pas  tre affich es nominativement. Elles ne peuvent  tre communiqu es qu'  l' tudiant concern .

Les r sultats doivent faire l'objet d'un affichage anonymis  portant le num ro de l' tudiant sans mention de son nom.

Les r sultats sont publi s sur l'environnement num rique de travail.

Les r sultats sont d finitifs et ne peuvent en aucun cas  tre remis en cause sauf erreur mat rielle d m ment constat e par le jury.

Les  tudiants ont droit sur leur demande, et dans un d lai raisonnable,   la communication de leurs copies d'examen et   un entretien individuel



### III. LE MASTER DE LANGUES ETRANGERES APPLIQUEES - COMMERCE INTERNATIONAL DE TOURS

#### III.I. LES OBJECTIFS DU MASTER LEA CI

Le d partement de LEA de l'UFR Lettres et Langues propose une formation en :

Master

Mention Langues  trang res appliqu es

Parcours Commerce international.

**OBJECTIFS PEDAGOGIQUES** : faire acqu rir aux  tudiant(e)s :

- des comp tences linguistiques (compr hension et expression  crites et orales, traduction, langue des affaires) par la ma trise du fran ais et de deux autres langues ;
- des connaissances sur les civilisations, les soci t s, l' conomie des diff rentes aires culturelles ;
- des comp tences pluridisciplinaires en droit,  conomie, marketing, gestion, management, techniques de commerce international ;
- des capacit s de conceptualisation, d'analyse et de synth se ;
- de l'organisation, de l'autonomie, de la capacit  de travail en  quipe y compris en milieu interculturel.

#### **OBJECTIFS PROFESSIONNELS - DEBOUCHES**

De nombreux d bouch s existent dans tous les secteurs du commerce international qui n cessitent une bonne connaissance des langues : agro-alimentaire, industrie, services commerciaux des soci t s fran aises ou  trang res travaillant   l'import/export, entreprises tertiaires (communication, marketing, logistique transports), banques (service commercial, service international).

#### **M tiers les plus souvent exerc s   l'international :**

Responsable service import/export; responsable marketing ; responsable administration des ventes ; assistant commercial, assistant export ; attach  commercial ; acheteur ; assistant logistique ; assistant de direction.

#### **R sultats (2021-2022)**

M2 LEA parcours commerce international : Effectifs : 21 - Taux de r ussite : 95 %

#### III.II. LES CONDITIONS D'ETUDES EN MASTER LEA CI

##### III.II.I. L'inscription administrative et p dagogique

L'inscription administrative   l'universit , avec paiement des droits, se fait aupr s du service de scolarit  pr sent  ci-dessus. Elle permet de vous octroyer une carte d' tudiant(e), une adresse  lectronique @univ-tours.fr et un Espace Num rique de Travail (ENT) sur la plateforme de l'universit .

Apr s votre inscription administrative, vous devrez vous inscrire p dagogiquement dans les cours. Cette proc dure d termine votre inscription aux  preuves de contr le des connaissances.

**Tout  tudiant(e) qui n'aura pas r alis  son inscription p dagogique avant le 1<sup>er</sup> octobre 2021 ne sera pas autoris (e)   se pr senter aux  preuves de contr le des connaissances quelles qu'elles soient.**

L'inscription p dagogique se fait via le web sur votre ENT – Onglet SCOLARITE – ou aupr s de votre gestionnaire p dagogique.

### III.II.II. Le contr le des connaissances

Vous en trouverez le d tail dans les tableaux pr sents en fin de ce document.

Vous verrez qu'en Master LEA CI, les  valuations se font en majorit  par un **contr le continu** tout au long des semestres 7 et 9.

Cela signifie que **la pr sence   toutes les s ances d'enseignement, que l'enseignement apparaisse comme CM ou TD dans la maquette, est obligatoire.**

Un contr le d'assiduit  des  tudiant(e)s est syst matiquement effectu  par les enseignants.

En cas d'absence, il est courtois de pr venir l'enseignant(e), de rattraper le contenu de la s ance manqu e, et de voir, le cas  ch ant, comment rattraper une  preuve de CC, sachant que les enseignant(e)s ne sont nullement tenus d'effectuer une  preuve de rattrapage individuel.

Par ailleurs, toute absence   une s ance doit faire l'objet d'une justification. En cas de maladie, vous devez fournir un certificat m dical au service de gestion p dagogique (aupr s d'Aur lie Hannoun) ainsi qu'  l'enseignant dans un d lai de 8 jours.

**L'absence non justifi e aux cours a des cons quences graves. Elle entra ne automatiquement la mention "absence injustifi e" (ABI) sur le relev  de notes et ne permet plus la validation du semestre et de l'ann e.**

**Par ailleurs, les  tudiant(e)s boursiers doivent  tre pr sents aux cours et aux examens, m me en cas de r orientation, sous peine de voir leur bourse suspendue et faire l'objet d'un ordre de reversement des mois per us.**

### III.II.III. Le r gime particulier (RSE)

L galement, certaines cat gories d' tudiant(e)s (par exemple les salari s, en situation de handicap, charg s de famille, ...) peuvent demander    tre inscrit(e)s sous le R gime Sp cial d'Etudes (RSE). Le RSE comprend de b n ficier d'am nagements d' tudes (emploi du temps, dispense d'assiduit  en TD, am nagement d'examens dont dispense du contr le continu). Il est dument propos  dans la maquette du Master LEA CI.

Les  tudiant(e)s qui souhaitent b n ficier du r gime sp cial d' tudes devront en faire la demande avant le 27 septembre 2022. Les modalit s d taill es et la proc dure sont consultables sur le site internet de l'Universit  dans la rubrique Formations/R gime Sp cial d'Etudes.

En r alit  cependant, l' quipe gestionnaire et p dagogique du Master LEA CI ne peut que mettre en garde sur le fait constat  que le RSE ne favorise pas la r ussite   certaines UE, voire   l'ensemble du master, les  tudiant(e)s ne b n ficiant plus de l' mulation et de l'aide r ciproque trouv e tout au long des semestres 7 et 9 lors des s ances de travail en petits groupes, de l'interaction avec les enseignants et de la diversit  et de la multiplicit  des  preuves compensatoires de CC.

### III.III. RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Pour tout ce qui vous concerne collectivement en tant que groupes, vous serez repr sent s par des d l gu (e)s qui joueront le r le d'interm diaires vers l' quipe gestionnaire et p dagogique du master. La communication directe   titre individuel restera bien  videmment possible. Ces deux d l gu (e)s par groupe, un(e) titulaire et un(e) suppl ant(e), seront  lu(e)s par vos soins d s les toutes premi res semaines de cours.

En parall le des s ances de cours, vous travaillerez souvent chaque enseignement au moyen de pages d di es sur la plateforme universitaire C l ne, accessible par votre ENT.

### III.III.I. L' quipe de gestion du master

#### Direction du d partement de LEA – Bureau 135

Jos  Lopez

#### Responsabilit  du Master LEA – Bureau 38

Anne Urbanowski

#### Responsable p dagogique des stages de master 1

Anne Urbanowski

#### Responsable p dagogique des stages de master 2

Anne Urbanowski

#### Gestionnaire p dagogique du Master LEA CI - Bureau 025

Aur lie Hannoun

Mail : aurelie.hannoun@univ-tours.fr

T l : 02 47 36 65 71

Fax : 02 47 36 66 76

### III.III.II. L' quipe p dagogique

Intitul� de l'�l�ment p�dagogique	Enseignants
70.1. Langue �conomique et commerciale (Langue A)	Nathalie Champroux
70.2. Communication professionnelle �crite (Langue A)	Sabine Goller
70.3. Communication professionnelle orale (Langue A)	Sabine Goller
70.4. Approches culturelles (Langue A)	Albane de la Laurencie
71.1. Langue appliqu�e aux affaires (Langue B)	Alberto Fleitas/Isabelle Durand/Teresa Ricci
71.2. Communication professionnelle �crite (Langue B)	Jos� Lopez/Michaela Enderle-Ristori/Teresa Ricci
71.3. Communication professionnelle orale (Langue B)	Alberto Fleitas/Sol�ne Paul/Teresa Ricci
71.4. Approches culturelles (Langue B)	Jos� Lopez/Michaela Enderle-Ristori/Teresa Ricci
72.1. Communication d'entreprise (projet)	Mourad Boufala
72.2. Informatique	Patrick Aymar
72.3. Techniques de recherche de stage	Anne Urbanowski
73.1. Droit (+ Interventions professionnelle*)	Michel Forin
73.2. Gestion des ressources humaines	St�phane Lelandais
74.1. Economie (+ Interventions professionnelles*)	St�phane Lelandais
74.2. Economie europ�enne	St�phane Lelandais
75.1. Marketing (+ Interventions professionnelles*)	Bruno Foucher
*Interventions professionnelles	Julien Simarro / Anna Krykun

75.2. Gestion et stratégie fiscale –maîtrise des outils informatiques associés	Christophe Angelopoulos
90.1. Techniques rédactionnelles	Mourad Bofala
90.2. Anglais économique et commercial	Nathalie Champroux
90.3. Langue B des affaires	José Lopez/Isabelle Durand/Caterina Petulla
90.4. Informatique	Marc Libre
90.5. Techniques d'entretiens d'embauche	Julien Simarro
91.1. Financement des opérations internationales et gestion des risques	Steeve Harrmann
91.2. Risques des opérations d'exportation	Steeve Harrmann
92.1. Fiscalité	Christophe Angelopoulos
92.2. Droit de la propriété industrielle et intellectuelle	Claudine Le Cloirec
92.3. Droit du commerce international et initiation au droit anglo-saxon	Catherine Verges
92.4. Droit communautaire	Michel Forin /Elizabeth Sheppard
93.1. Gestion financière à l'international	Pierre Bertrand
93.2. Logistique : <i>supply chain</i>	Mélanie Simonneau
93.3. Logistique : douanes	Stéphane Solecki
93.4. Organisation des entreprises	Mélanie Simonneau
94.1. Négociation interculturelle	Albane de la Laurencie
94.2. Connaissance des marchés et stratégie commerciale	Landry Coutant
94.3. Techniques de négociation: achat / vente	Albane de la Laurencie/Julien Simarro
94.4. Administration des ventes	Albane de la Laurencie

### III.III.III. Le calendrier prévisionnel du Master LEA CI - 2023-2024

Inscriptions administratives	Jusqu'au 30 septembre 2023
Début des cours du 1 <sup>er</sup> semestre Master 1	A partir du 11 septembre 2023
Master 2	A partir du 11 septembre 2023
Réunion de rentrée Master 1	13h – lundi 11 septembre 2023 salle TA 064
Réunion de rentrée Master 2	14h – lundi 11 septembre 2023 salle TA 064
Semaine de l'insertion professionnelle Université de Tours	Date à définir

<b>Semaine interculturelité LEA</b>	Semaine du 13 au 17 novembre 2023
<b>Pause pédagogique</b>	Du 28 octobre au 5 novembre 2023 inclus
<b>Examens terminaux</b>	Du 11 au 21 décembre 2023 inclus
<b>Vacances de fin d'année (fermeture des sites d'enseignements)</b>	Du 23 décembre 2022 au 7 janvier 2023 inclus
<b>Début des stages 2<sup>nd</sup> semestre Master 1 et Master 2</b>	A partir de janvier 2024 Le stage doit obligatoirement commencer avant avril 2024 et se terminer le 31 août 2024 dernier délai légal
<b>Date de remise des rapports de stage M1</b>	31 mai 2024 (sous format électronique)
<b>Soutenances des rapports de stage de master 1 (par langue)</b>	juin 2024
<b>Seconde session d'examens des UE non validées</b>	DU 17 au 29 juin 2024
<b>Date de remise des rapports de stage M2</b>	Vendredi 23 août 2024 (sous format électronique)
<b>Soutenances des rapports de stage de master 2</b>	Vendredi 6 septembre 2024

#### IV. LE DEROULEMENT DES ETUDES EN MASTER LEA CI

La formation du Master LEA CI se déroule sur deux ans. Chaque année est divisée en deux semestres.

**Chaque premier semestre** est consacré à la partie académique de la formation, c'est-à-dire aux enseignements, d'un volume de 300 heures, assurés par des personnels enseignants de l'université et des intervenants extérieurs. Les compétences et connaissances acquises par ces enseignements sont évaluées lors d'épreuves de contrôle continu ou d'examens terminaux dont la forme est spécifique à chaque enseignement.

Les cours commencent le 11 septembre 2022 en master 1 et 2. Le planning est variable d'une option à l'autre (Anglais-Allemand, Anglais-Espagnol, Anglais-Italien) et d'une semaine sur l'autre et doit être vérifié sur votre ENT (par ADE). **Les enseignements sont répartis du lundi 8h au vendredi 20h et le samedi matin.** Ils sont tous en présentiel (le distanciel n'est mis en place qu'en cas de force majeure) avec de nombreux intervenants extérieurs. **Votre présence est obligatoire, même le samedi.**

**Chaque second semestre** est consacré au stage en entreprise, à l'étranger en master 1 et en France ou à l'étranger en master 2.

## IV.I. LE MASTER 1

### IV.I.I. La maquette des enseignements du M1 S7

SEMESTRE/UE	Coefficient	ECTS	Eléments pédagogiques	CM VHT Volume Horaire Etudiant	TD VHT
<b>Semestre 7 (S7)</b>					
<b>UE 70- ANGLAIS</b>	<b>2</b>	<b>5</b>		<b>18</b>	<b>42</b>
	1	1	70.1. Langue économique et commerciale	6	12
	2	2	70.2. Communication professionnelle écrite		18
	2	1	70.3. Communication professionnelle orale		12
	2	1	70.4 Approches culturelles	12	
<b>UE 71 – LANGUE B Allemand ou espagnol ou italien</b>	<b>2</b>	<b>5</b>		<b>18</b>	<b>42</b>
	1	1	71.1. Langue appliquée aux affaires	6	12
	2	2	71.2. Communication professionnelle écrite		18
	2	1	71.3. Communication professionnelle orale		12
	1	1	71.4 Approches culturelles	12	
<b>UE72 - OUTILS INFORMATIQUES</b>	<b>2</b>	<b>5</b>			<b>42</b>
	1	1	72.1. Communication d'entreprise (projet)		12
	1	2	72.2 Informatique		12
	1	2	72.3. Techniques de recherche de stage		18
<b>UE 73 – DROIT</b>	<b>3</b>	<b>5</b>		<b>46</b>	
	2	3	73.1 Droit + Interventions professionnelles	34	
	1	2	73.2. Gestion des Ressources Humaines	12	
<b>UE74 – ECONOMIE</b>	<b>3</b>	<b>5</b>		<b>46</b>	
	2	3	74.1 Economie + Interventions professionnelles	34	
	1	2	74.2. Economie européenne	12	
<b>UE75 –TECHNIQUES D'ENTREPRISES</b>	<b>3</b>	<b>5</b>		<b>46</b>	
	2	3	75.1 Marketing + Interventions professionnelles	34	
	1	2	75.2 Gestion et stratégie fiscale – maîtrise des outils informatiques associés	12	
<b>Total S7</b>	<b>15</b>	<b>30</b>		<b>174</b>	<b>126</b>

### IV.I.II. Le descriptif des enseignements du M1 S7

#### UE 70- ANGLAIS

70.1. Langue économique et commerciale

*Objectif* : Acquisition d'un lexique spécialisé appliqué au monde des affaires.

*Méthodes* : Etudes de textes et de vidéos, travail sur des concepts, traductions, production de travaux d'application.

*Thèmes abordés* : Le produit, la cible clientèle, la stratégie marketing, le *business plan*, le *Business environment*, l'étude de marché, la création d'entreprise et la recherche de financement, la production et la distribution ; l'économie circulaire, etc.

*MCC* : une présentation orale et plusieurs travaux écrits,

Session 2 : une synthèse de documents

70.2. Communication professionnelle écrite

*Objectifs* : Connaître les différents modes de communication commerciale écrite ; en maîtriser les techniques de rédaction.

*M thode* : Etudes de documents, apprentissage des techniques, production de travaux d'application.  
*Modes abord s* : La pr sentation d'un produit au public/aux acheteurs, le catalogue ; les campagnes de *phoning/ mailing/ texting* aux prospects/clients ; le dossier d'un projet de parrainage ; la communication du service apr s-vente ; la communication de crise ; etc.

#### 70.3. Communication professionnelle orale

*Connaissance* : Savoir s'exprimer   l'oral dans un contexte professionnel.

*Contextes abord s* : La r union : langage sp cifique diplomatique de la n gociation, r solution de probl mes, planification ; le discours commercial, l'argumentaire de vente ; la t l communication : v rification, clarification,  coute active ; l'entretien d'embauche ; la pr sentation orale avec support vid o.

*M thode* : Apport de notions sous forme de cours, entra nement   l'expression orale sous forme d'expos s, d bats, jeux de r le.

#### 70.4. Approches culturelles

*Objectif* : r flexion sur le terme de « cultures », les diff rents types de culture, y compris les cultures d'entreprise.

Th mes abord s : Interactions culturelles, management interculturel, multiculturalisme...

*MMC* : un test de mi-semester et un  crit + participation

### **UE 71 – LANGUE B Allemand ou espagnol ou italien**

#### 71.1. Langue appliqu e aux affaires

*Connaissances* :  tudes de textes et de th mes abordant l'actualit   conomique et commerciale des pays de langue B. Lexique sp cialis  appliqu  au monde des affaires. Suivant la langue B, une partie du cours pourra  tre consacr e   la traduction sp cialis e.

#### 71.2. Communication professionnelle  crite

Le cours d veloppera les techniques de r daction, de r sum  et de synth se de documents   partir de sujets socio- conomiques tir s de la presse contemporaine ou de documents authentiques d'entreprise. On traitera de cas r els de gestion de crise, de conception de pr sentation d'un produit, de marketing, etc. Suivant la langue B, une partie du cours pourra  tre consacr e   la traduction sp cialis e.

#### 71.3. Communication professionnelle orale

Entra nement   l'expression orale suivant de cas sp cifiques li s au monde de l'entreprise (fakes news, communication avec la presse, avec les institutions publiques, etc.)

#### 71.4 Approches culturelles

*Connaissances* : connaissance des traits essentiels des civilisations des pays de langue B, n cessaires   une n gociation commerciale interculturelle.

### **UE72 - OUTILS INFORMATIQUES**

#### 72.1. Communication d'entreprise (projet)

Ce cours aura vocation   familiariser l' tudiant(e) avec les diff rents codes du monde professionnel, selon une vari t  de langages ( crit, oral, non-verbal), d'objets (lettres, CV, cartes de visite...) ou de contextes de communication (t l phoniques, num riques, relations publiques).

## 72.2 Informatique

Approfondissement de l'utilisation des logiciels bureautiques courants (traitement de texte, tableur, diaporama, ...) dans le but de constituer des rapports, pr sentations, etc. par l'utilisation crois e de ces diff rents outils.

## 72.3. Techniques de recherche de stage

Contenu des s ances : rappel des dispositions l gales relatives aux stages dans les principaux pays d'Europe et d'Am rique du Nord, r daction de CV et de lettres de motivation, d marches de la recherche de stage (sites internet   utiliser, comment postuler), utilisation des r seaux sociaux, pr paration de l'entretien, consignes et conseils pour la r daction du rapport de stage et l'organisation et la pr paration de la soutenance.

## **UE 73 – DROIT**

### 73.1 Droit + Interventions professionnelles

*Connaissances* : droit du commerce international. Etude pratique de contrats internationaux.

### 73.2. Gestion des Ressources humaines

*Th mes abord s* : Motivation et implication des salari s ; la gestion sociale ; les conflits collectifs, normes sociales et responsabilit  sociale de l'entreprise ; la politique de formation ; les processus de recrutement ; la gestion des  ges par l'employeur ; la gestion du stress au travail ; risques et politiques de pr vention.

*M thode* : S ances de cours + s ances d'expos s de recherche.

## **UE74 – ECONOMIE**

### 74.1 Economie

*Connaissances* : Notions  conomiques li es au commerce international : enjeux de la mondialisation et cadre des  changes ; modalit s de pr sence   l'exportation ; politique de prix et politique de produit ; taux de change et march  des changes.

### 74.2. Economie europ enne

*Connaissances* : Int gration  conomique, commerciale (le March  unique) et mon taire (l'Euro et la BCE). Politiques communautaires de coh sion  conomique et sociale.

## **UE75 –TECHNIQUES D'ENTREPRISES**

### 75.1 Marketing + Interventions professionnelles

*Connaissances* : marketing de base et marketing international. Approche des march s  trangers et techniques de marketing mises en  uvre par l'entreprise dans un contexte international.

*Th mes abord s en Marketing* : comportement du consommateur ;  volution des marketings (transactionnel, relationnel, exp rientiel, ...) ; mix-marketing (Produit, Prix, Distribution, Communication).

### 75.2 Gestion et strat gie fiscale – ma trise des outils informatiques associ s

*Connaissances* : gestion et strat gie fiscale des entreprises, en particulier sur le plan international. Pr sentation des logiques de construction et de fonctionnement des documents sociaux des entreprises. Ma trise des outils informatiques associ s.



### IV.I.III. Les modalités de contrôle de connaissances du M1 S7

Type de contrôle : CC = Contrôle Continu / ET = Examen Terminal / AC = Attribution des crédits sur suivi actif des séances

Type d'épreuve : E = Ecrit / O = Oral

UNITES D'ENSEIGNEMENT Détailler éléments pédagogiques	ECTS	REGIME GENERAL						REGIME SPECIAL D'ETUDES			
		Session 1			Session 2			Session 1		Session 2	
		Type contrôle	Type d'épreuve	Coefficient	Type contrôle	Type d'épreuve	Coefficient	Type d'épreuve	Coefficient	Type d'épreuve	Coefficient
<b>SEMESTRE 7</b>	<b>30</b>										
<b>UE 70- ANGLAIS</b>	5			2			2		2		2
70.1. Langue économique et commerciale	1	CC		1	ET	E	1	ET-E	1	ET-E	1
70.2. Communication professionnelle écrite	2	CC		2	ET	E	2	ET-E	2	ET-E	2
70.3. Communication professionnelle orale	1	CC		2	ET	O	1	ET-O	1	ET-O	1
70.4 Approches culturelles	1	CC		2	ET	E	1	ET-E	1	ET-E	1
<b>UE 71 – LANGUE B Allemand ou espagnol ou italien</b>	5			2			2		2		2
71.1. Langue appliquée aux affaires	1	CC		1	ET	E	1	ET-E	1	ET-E	1
71.2. Communication professionnelle écrite	2	CC		2	ET	E	2	ET-E	1	ET-E	1
71.3. Communication professionnelle orale	1	CC		2	ET	O	1	ET-O	1	ET-O	1
71.4 Approches culturelles	1	CC		2	ET	E	1	ET-E	1	ET-E	1
<b>UE72 - OUTILS INFORMATIQUES</b>	5			2			2		2		2
72.1. Communication d'entreprise (projet)	1	CC		1	ET	E/O*	1	ET-O	1	ET-O	1
72.2 Informatique	2	CC		1	ET	E	1	ET-E	1	ET-E	1
72.3. Techniques de recherche de stage	2	AC		1	ET	E	2	ET-E	1	ET-E	1
<b>UE 73 – DROIT</b>	5			2			2		2		2
73.1 Droit + Interventions professionnelles	3	ET		2	ET	E	2	ET-E	2	ET-E	2
73.2. Gestion des Ressources Humaines	2	CC		1	ET	E	2	ET-E	1	ET-E	1
<b>UE74 – ECONOMIE</b>	5			2			2		2		2
74.1 Economie + Interventions professionnelles	3	CC		2	ET	E	2	ET-E	2	ET-E	2
74.2. Economie européenne	2	ET		1	ET	E	1	ET-E	1	ET-E	1
<b>UE75 –TECHNIQUES D'ENTREPRISES</b>	5			2			2		2		2
75.1 Marketing + Interventions professionnelles	3	CC		2	ET	E	2	ET-E	2	ET-E	2
75.2 Gestion et stratégie fiscale – maîtrise des outils informatiques associés	2	CC		1	ET	E	1	ET-E	2	ET-E	1
* selon le travail demandé à l'étudiant(e), celui-ci aura une note correspondant à un travail écrit ou à un exposé oral.											

### IV.I.IV. La maquette du M1 S8 = STAGE

Semestre 8 (S8)	coef	ects	
UE80 – STAGE EN ENTREPRISE	15	30	
			Rapport de stage + fiche évaluation remplie par l'entreprise + soutenance Stage de 3 mois minimum 6 mois maximum
			Les stages sont choisis par l'étudiant(e) en accord avec le responsable de la zone géographique concernée

Total S8	15	30	
----------	----	----	--

#### IV.I.V. Les modalités de contrôle de connaissances du M1 S8 = STAGE

Type de contrôle : CC = Contrôle Continu / ET = Examen Terminal

Type d'épreuve : E = Ecrit / O = Oral

SEMESTRE 8	ects			coef		RSE	coef
<b>UE80 – STAGE EN ENTREPRISE</b>	30	ET	E+O	15		ET-E+O	15
		Rapport de stage + Fiche évaluation remplie par l'entreprise + soutenance				Rapport de stage + Fiche évaluation remplie par l'entreprise + soutenance	

## IV.II. LE MASTER 2

### IV.II.I. La maquette des enseignements du M2 S9

SEMESTRE/UE	Coefficient	ECTS	Eléments pédagogiques	CM VHT Volume Horaire Etudiant	TD VHT
<b>Semestre 9 (S9)</b>					
<b>UE 90 – LANGUES, COMMUNICATION et OUTILS</b>	<b>4</b>	<b>6</b>		<b>24</b>	<b>64</b>
	1	1	90.1 Techniques rédactionnelles		6
	2	2	90.2 Anglais économique et commercial	12	18
	2	1	90.3 Langue B des affaires	12	18
	1	1	90.4 Informatique		10
	1	1	90.5 Techniques d'entretiens d'embauche		12
<b>UE 91 – TECHNIQUES FINANCIERES ET BANCAIRES INTERNATIONALES / ASSURANCES</b>	<b>2</b>	<b>4</b>		<b>32</b>	
	1	2	91.1 Financement des opérations internationales et gestion des risques	24	
	1	2	91.2 Risques des opérations d'exportation	8	
<b>UE 92 – FISCALITE ET DROIT</b>	<b>3</b>	<b>6</b>		<b>54</b>	
	1	1	92.1 Fiscalité	8	
	2	1	92.2 Droit de la propriété industrielle et intellectuelle	8	
	2	2	92.3 Droit du commerce international et initiation au droit anglo-saxon	22	
	1	2	92.4 droit communautaire	16	
<b>UE 93 – GESTION DES OPERATIONS INTERNATIONALES / LOGISTIQUE</b>	<b>3</b>	<b>6</b>		<b>54</b>	
	2	2	93.1 Gestion financière à l'international	18	
	1	1	93.2 Logistique : <i>supply chain</i>	12	
	1	1	93.3 Logistique : douanes	12	
	1	2	93.4 Organisation des entreprises	12	
<b>UE 94 – NEGOCIATION VENTE</b>	<b>3</b>	<b>8</b>		<b>72</b>	
	2	2	94.1 Négociation interculturelle	20	
	2	2	94.2 Connaissance des marchés et stratégie commerciale	20	
	3	3	94.3 Techniques de négociation : achat / vente	20	
	1	1	94.4 Administration des ventes	12	
<b>Total S9</b>	<b>15</b>	<b>30</b>		<b>236</b>	<b>64</b>

## IV.II.II. Le descriptif des enseignements du M2 S9

### UE 90 – LANGUES, COMMUNICATION et OUTILS

#### 90.1 Techniques r dactionnelles

*Comp tences* : en franais, savoir pr parer et r diger des contenus de communication. Ma trise de la langue franaise et stylistique ; identification des registres de langue ; identification des types de communication. Savoir utiliser du mat riel audiovisuel et informatique (traitement de texte, Powerpoint, etc.).

#### 90.2 Anglais  conomique et commercial

*Objectif* : Acquisition d'un lexique sp cialis  appliqu  au monde des affaires.

*M thodes* : Etudes de textes et de vid os, travail sur des concepts, traductions, production de travaux d'application.

*Th mes abord s* : La strat gie d'internationalisation ; le choix d'un pays cible ; TVA et import/export ; les incoterms ; la logistique d'exportation ; marketing et interculturalit  ; etc.

#### 90.3 Langue B des affaires

#### 90.4 Informatique

*Connaissances* : pr paration   l'entr e active dans le monde professionnel par le rappel de comp tences complexes dans la gestion de son travail ; traitement de texte, tableur, diaporama, utilisation d'intranet et de plateforme pour collaboration internet.

#### 90.5 Techniques d'entretiens d'embauche

*Connaissances* : simulations et prospection.

### UE 91 – TECHNIQUES FINANCIERES ET BANCAIRES INTERNATIONALES / ASSURANCES

*Comp tences* : Comprendre les m canismes et le fonctionnement d'une banque et les impacts des interventions des banques centrales sur la macro conomie. Conna tre les diff rentes techniques de s curisation des transactions et de couverture du risque de change   l'international tant   l'export qu'  l'import.

#### 91.1 Financement des op rations internationales et gestion des risques

*Connaissances* : La transformation bancaire, les principales contraintes r glementaires et l'approche risque au sein d'une banque. Les objectifs et outils des banques centrales. La *Trade finance* (dont les cr dits documentaires), les garanties bancaires internationales, la couverture du risque de change.

#### 91.2 Risques des op rations d'exportation

*Connaissances* : Les outils et services   disposition des entreprises propos s par la Banque Publique d'Investissement (BPI).

### UE 92 – FISCALITE ET DROIT

*Comp tences* : Mettre en  uvre les techniques fiscales et juridiques n cessaires aux  changes internationaux. Prospector   l'international. N gocier les contrats (prix, d lais de livraison, modalit s de paiement).

#### 92.1 Fiscalit 

*Connaissances* : fiscalit  des entreprises. TVA. Conventions internationales. Fiscalit  des ventes et prestations internationales.

#### 92.2 Droit de la propriété industrielle et intellectuelle

*Connaissances* : Notions sur le droit d'auteur ; Règles de la propriété industrielle : Marques, Dessins & Modèles, Brevets d'invention : obtention de la protection et contrefaçon. L'office national (INPI), international (OMPI) et l'organisation de la profession.

#### 92.3 Droit du commerce international et initiation au droit anglo-saxon

*Connaissances* : vente internationale. Incoterms. Transport international. Différentes clauses affectant les contrats. Clauses de responsabilité. Différentes sortes de contrat. Règlement des conflits, arbitrage. Initiation au droit anglo-saxon.

#### 92.4 Droit communautaire

Rôle des institutions européennes. La SE (société européenne). Le GEIE. Droit économique communautaire.

### UE 93 – GESTION DES OPERATIONS INTERNATIONALES / LOGISTIQUE

*Compétences* : apporter un appui technique aux commerciaux. Conduire un projet. Coordonner l'activité d'une équipe, mener les actions de gestion des ressources humaines. Définir et suivre le budget d'une structure. Organiser la chaîne logistique. Appliquer la réglementation du transport de marchandises.

#### 93.1 Gestion financière à l'international

*Connaissances* : Comment l'internationalisation de l'entreprise impacte tous les aspects de la gestion financière avec des conséquences sur la comptabilité en particulier vis-à-vis des tiers (clients et fournisseurs), sur la gestion des devises et sur le contrôle de gestion (mesure de la rentabilité des opérations) à partir d'exemples pratiques tirés d'expérience en PME travaillant à l'import /export. Notions de base sur les modalités de règlement, la gestion des encours, l'analyse des états financiers, la gestion des devises, la mesure de la rentabilité des opérations et les outils de financement spécifiques à l'international.

#### 93.2 Logistique *Supply chain*

*Thème* : Management des Opérations et de la *Supply Chain* (MOSC)

*Objectifs* : Comprendre l'intérêt et les enjeux du MOSC = maîtriser l'amont (rôle et fonction achats) + s'adapter au client (prendre en compte la demande client, gérer les stocks, *push* ou *pull*) + optimiser l'ensemble (choisir entre *make or buy?*, construire des partenariats, garantir la qualité, manager par les processus, *leaning*)

#### 93.3 Logistique Douanes

*Connaissances* : Appréhension des missions et de l'organisation de la douane, exposé de la réglementation des échanges intra-communautaires de biens et de services, présentation de la réglementation des échanges extra-communautaires de marchandises (importation et exportation), examen des notions essentielles de la déclaration en douane, des différents régimes de transit et présentation des facilités accordées aux opérateurs en matière de dédouanement des marchandises.

#### 93.4 Organisation des entreprises

*Objectif* : Connaître les types d'entreprises, tailles, organisations, fonctionnement, rôle de chaque fonction principale.

### UE 94 – NEGOCIATION ET VENTE

*Compétences* : Mettre en œuvre les actions de relations publiques, de diffusion et de promotion de l'information dans un cadre interculturel. Représenter une entreprise sur un salon, une foire internationale. Recenser les sources documentaires et les mettre à jour. Prospector à l'international des clients/fournisseurs, négocier les contrats (prix, délais de livraison, modalités de paiement, couverture des

---

risques). R aliser la veille concurrentielle nationale et internationale. Enregistrer la commande, v rifier les conditions de r alisation, suivre les  l ments de paiement.

#### 94.1 N gociation interculturelle

*Connaissances* : compr hension des partenaires commerciaux.

#### 94.2 Connaissance des march s et strat gie commerciale

*Connaissances* : sources et techniques d'information pour l'entreprise, outils europ ens pour l'entreprise, approche socioculturelle des march s et strat gie d'implantation.

*Notions abord es* : strat gie d'entreprise, strat gie marketing, outils diagnostic (SWOT), analyse concurrentielle (Porter), outils d'aide aux choix (BCG, Adl, Mck, ...).

#### 94.3 Techniques de n gociation : achat / vente

*Connaissances* : achat. Vente. Simulation et jeux de r les, avec enregistrement et  tudes des documents vid o.

#### 94.4 Administration des ventes

*Connaissances* : enregistrement et suivi des commandes.

### IV.II.III. Les modalités de contrôle de connaissances du M2 S9

Type de contrôle : CC = Contrôle Continu / ET = Examen Terminal

Type d'épreuve : E = Ecrit / O = Oral

UNITES D'ENSEIGNEMENT Détailier éléments pédagogiques	ECTS	REGIME GENERAL						REGIME SPECIAL D'ETUDES			
		Session 1			Session 2			Session 1		Session 2	
		Type contrôle	Type d'épreuve	Coefficient	Type contrôle	Type d'épreuve	Coefficient	Type d'épreuve	Coefficient	Type d'épreuve	Coefficient
<b>SEMESTRE 9</b>	<b>30</b>										
<b>UE 90 – LANGUES, COMMUNICATION ET OUTILS</b>	6			4			4		4		4
90.1 Techniques rédactionnelles	1	CC		1	ET	E	1	ET-E	1	ET-E	1
90.2 Anglais économique et commercial	2	CC		2	ET	E	2	ET-E	2	ET-E	2
90.3 Langue B des affaires	1	CC		2	ET	E	2	ET-E	2	ET-E	2
90.4 Informatique	1	CC		1	ET	E	1	ET-E	1	ET-E	1
90.5 Techniques d'entretien d'embauche	1	CC		1	ET	E	1	ET-E	1	ET-E	1
<b>UE 91 – TECHNIQUES FINANCIERES ET BANCAIRES INTERNATIONALES / ASSURANCES</b>	4			2			2		2		2
91.1 Financement des opérations internationales et gestion des risques	2	CC		1	ET	E	1	ET-E	1	ET-E	1
91.2 Risques des opérations d'exportation	2	ET		1	ET	E	1	ET-E	1	ET-E	1
<b>UE 92 – FISCALITE ET DROIT</b>	6			3			3		3		3
92.1 Fiscalité	1	ET		1	ET	E	1	ET-E	1	ET-E	1
92.2 Droit de la propriété industrielle et intellectuelle	2	ET		1	ET	E	1	ET-E	1	ET-E	1
92.3 Droit du commerce international et initiation au droit anglo-saxon	1	ET		1	ET	E	1	ET-E	1	ET-E	1
92.4 Droit communautaire	2	CC		1	ET	E	1	ET-E	1	ET-E	1
<b>UE 93 – GESTION DES OPERATIONS INTERNATIONALES / LOGISTIQUE</b>	6			3			3		3		3
93.1 Gestion financière à l'international	2	CC		2	ET	E	2	ET-E	2	ET-E	2
93.2 Logistique : <i>supply chain</i>	1	CC		1	ET	E	1	ET-E	1	ET-E	1
93.3 Logistique : douanes	1	ET		1	ET	E	1	ET-E	1	ET-E	1
93.4 Organisation des entreprises	2	CC		1	ET	E	1	ET-E	1	ET-E	1
<b>UE 94 – NEGOCIATION ET VENTE</b>	8			3			3		3		3
94.1 Négociation interculturelle	2	CC		2	ET	E	2	ET-E	2	ET-E	2
94.2 Connaissance des marchés et stratégie commerciale	2	CC		2	ET	E	2	ET-E	2	ET-E	2
94.3 Techniques de négociation : achat / vente	2	CC		1	ET	E	1	ET-E	1	ET-E	1
94.4 Administration des ventes	2	CC		1	ET	E	1	ET-E	1	ET-E	1

#### IV.II.IV. La maquette du M2 S10 = STAGE

Semestre 10 (S10)	coef	ects	
UE100 – STAGE EN ENTREPRISE	15	30	
			Rapport de stage + fiche évaluation remplie par l'entreprise + soutenance Stage de 6 mois maximum
			Les stages à l'étranger sont choisis par l'étudiant(e) en accord avec le responsable de la zone géographique concernée Pour la France, le référent universitaire est un enseignant de l'équipe pédagogique
<b>Total S10</b>	<b>15</b>	<b>30</b>	
<b>Total année (S9+S10)</b>	<b>30</b>	<b>60</b>	
<b>Total Master</b>	<b>60</b>	<b>120</b>	

#### IV.II.V. Les modalités de contrôle de connaissances du M2 S10 = STAGE

Type de contrôle : CC = Contrôle Continu / ET = Examen Terminal

Type d'épreuve : E = Ecrit / O = Oral

SEMESTRE 10	ects			coef	RSE	
<b>SEMESTRE 10</b>	<b>30</b>			<b>15</b>		
<b>UE100 – STAGE EN ENTREPRISE</b>	30	ET	E+O	15	ET-E+O	15
		Rapport de stage +				
		Fiche évaluation remplie par l'entreprise + soutenance				



## IV.III. LES STAGES

### IV.III.I. La procédure Pstage

Master 1 et master 2 : le stage, de trois à six mois, se déroule au **2<sup>e</sup> semestre (S8 et S10), à partir de janvier 2024, et jusqu'au 31 août 2024 dernier délai**. Il doit avoir lieu **à l'étranger en M1** (rapport et soutenance en langue étrangère), **à l'étranger ou en France en M2** (rapport et soutenance en français uniquement).

Tout stage doit obligatoirement

- ▶ faire l'objet d'une convention entre la structure d'accueil (entreprise ou association), l'étudiant(e) et l'université ;
- ▶ ne pas être assimilé à un emploi (durée maximale de 6 mois)

**Un(e) étudiant(e) ne peut commencer son stage qu'après la signature de la convention par toutes les parties. En conséquence, toutes les informations nécessaires à la saisie de la convention doivent être recueillies suffisamment en amont afin de permettre la saisie puis la signature de la convention avant le début du stage.**

*Pour les stages à l'étranger, la procédure est particulière ; l'étudiant(e) devra prendre rendez-vous avec l'enseignant(e) responsable de la zone géographique concernée pour remplir la convention de stage.*

#### COMMENT REMPLIR LA CONVENTION POUR LES STAGES OBLIGATOIRES :

L'université met à votre disposition une application web, PSTAGE, qui vous permet de saisir et d'imprimer votre convention de stage en ligne.

PSTAGE est accessible dans votre Environnement Numérique de Travail (ENT) dans l'onglet SCOLARITE.

Vous trouverez sur le site internet de l'université aux rubriques formation et orientation-insertion toutes les informations utiles et notamment le guide sur les stages.

**Avant toute démarche en M1, il faut impérativement demander l'autorisation du (de la) responsable des stages de la zone géographique concernée, ci-après nommé(e) « enseignant(e) référent(e) » (voir tableau ci-après).**

Une fois cette autorisation obtenue, voici les **différentes étapes**, à respecter scrupuleusement :

**Etape 1 – L'étudiant(e) doit recueillir les informations nécessaires** pour remplir la FICHE ENTREPRISE appelée « fiche de stage » disponible sur la page d'accueil de l'application P-STAGE (ENT ETUDIANT, Onglet « Scolarité », rubrique « Stages »).

Si nécessaire, l'étudiant(e) peut se renseigner auprès de la gestionnaire pédagogique en charge des stages de Master LEA CI (Stéphanie Desoeuvres <stephanie.desoeuvres@univ-tours.fr>) ou de la responsable des stages en M1 (Anne Urbanowski <anne.urbanowski@univ-tours.fr>) et bien sûr contacter l'entreprise (sur la date de début et de fin de stage, la rémunération, etc.).

**Etape 2 – L'étudiant(e) transmet la fiche remplie à l'enseignant(e) référent(e)**, qui doit valider définitivement le choix de l'entreprise et de la mission de stage.

Attention : Certains stages ou missions ne sont pas autorisés (Hôtellerie, école de langues, etc.).

**Etape 3 – L'étudiant(e) transmet la fiche validée** par l'enseignant(e) référent(e) à **Stéphanie Desoeuvres**. Stéphanie Desoeuvres saisit la fiche entreprise dans le logiciel PSTAGE et prévient l'étudiant(e) (par courriel) qu'il(elle) peut saisir sa convention.

**Etape 4 – L'étudiant(e) saisit sa convention** dans l'ENT ETUDIANT, Onglet « Scolarité », rubrique « Stages ». Une fois la convention entièrement saisie :

**Etape 5 – L'étudiant(e) signe** la convention puis la transmet à **l'entreprise pour signature**. La convention peut être signée sous format PDF, ou bien imprimée, signée, scannée et envoyée par courriel ; il n'y a pas obligation de version papier car pas d'obligation de tampon de l'entreprise, la signature (**originale**) suffit.

**Etape 6 – L'étudiant(e) transmet sa convention signée** par ses soins et l'entreprise à **l'enseignant(e) référent(e) en lui demandant de la signer et de la transmettre à Mme Desoeuvre**.

**Etape 7 – L'étudiant(e) transmet** la photocopie de son **attestation de « Responsabilité civile » + « Rapatriement »** (en cas de stage à l'étranger) à **Mme Desoeuvres**.

L'enseignant(e) référent(e) signe la convention et la transmet à Mme Desoeuvres. Mme Desoeuvres fait signer les conventions au Directeur de l'UFR et récupère les exemplaires. Elle valide la convention dans PSTAGE. Elle transmet l'exemplaire signé par toutes les parties à l'étudiant(e) et au Service des Relations internationales (le cas échéant).

**Etape 8 – L'étudiant(e) transmet sa convention signée à l'entreprise** et conserve un exemplaire.

**Avant toute démarche en M2**, vous devez :

**1. Trouver un(e) tuteur(tutrice) universitaire de stage ;**

Le(la) tuteur(tutrice) universitaire de stage vous suivra dans la rédaction de votre rapport et la préparation de votre soutenance. Prenez contact avec l'enseignant(e) en matière d'application ou de langues, ou l'intervenant(e) professionnel(le), de votre choix et soumettez-lui le projet et les missions du stage que vous venez de trouver.

**2. Obtenir l'accord du (de la) responsable des stages de la zone géographique concernée (voir le tableau ci-après).**

C'est d'autant plus important si vous souhaitez déposer une candidature pour une demande de financement de stage en Europe ou hors-Europe.

Le(la) responsable de stage de la zone géographique concernée validera, avec la responsable de master, le projet de stage et de missions, et vous suivra dans votre demande de financement.

**Mettez toujours les deux personnes en copie de vos messages afin qu'elles puissent suivre vos projets et donner leur consentement conjoint.**

Une fois ce contact pris, voici les **différentes étapes**, à respecter scrupuleusement :

**Etape 1 – L'étudiant(e) doit recueillir les informations nécessaires** pour remplir informatiquement la fiche entreprise appelée « fiche de stage » disponible sur la page d'accueil de l'application P-STAGE (ENT ETUDIANT, Onglet « Scolarité », rubrique « Stages »).

Si nécessaire, l'étudiant(e) peut se renseigner auprès de la gestionnaire pédagogique en charge des stages de Master LEA (Stéphanie Desoeuvres) ou de la responsable du master, et bien sûr contacter l'entreprise (sur la date de début et de fin de stage, la rémunération, etc.).

**Etape 2 – L’ tudiant(e) transmet la fiche remplie au (  la) responsable de zone g ographique** qui doit valider d finitivement le choix de l’entreprise et de la mission de stage.

Attention : Certains stages ou missions ne sont pas autoris s (H tellerie,  cole de langues, etc.).

**Etape 3 – L’ tudiant(e) transmet la fiche valid e   la gestionnaire p dagogique** en charge des stages de Master (St phanie Desoeuvres), par courriel.

**Etape 4 – L’ tudiant(e) v rifie si l’ tablissement d’accueil est d j  r f renc  dans la base P-Stage en suivant la proc dure ci-dessous :**

1. Se connecter sur l’ENT au moyen de ses identifiants ;
2. Cliquer sur l’onglet Gestion des stages → Application "P-Stage" ;
3. Cliquez sur "Etablissement d'accueil" puis sur "Rechercher un  tablissement d'accueil".

*Cas 1 : L’ tablissement est d j  r f renc  dans la base :*

- L’ tudiant(e) peut proc der   la saisie de sa convention en cliquant sur l’onglet "Conventions de stage" puis sur "Cr er une nouvelle convention".

*Cas 2 : L’ tablissement n’est pas r f renc  dans la base :*

- L’ tudiant(e) peut alerter Mme Desoeuvres qui s’appuiera sur la « fiche de stage » qui lui aura  t  transmise pour cr er l’entreprise dans la base. L’ tudiant(e) pourra ensuite proc der   la saisie de sa convention.

**Etape 5 – L’ tudiant(e) remplit sa convention** dans l’ENT ETUDIANT, Onglet « Scolarit  », rubrique « Stages ».

**Etape 6 – L’ tudiant(e) signe sa convention**, puis **la transmet   l’entreprise pour obtenir les signatures exig es**. La convention peut  tre sign e sous format PDF ou imprim e, sign e, scann e et transf r e, par courriel ; il n’y a pas obligation de version papier car pas d’obligation de tampon de l’entreprise, la signature (**originale**) suffit.

**Etape 7 – L’ tudiant(e) transmet la convention sign e par ses soins et par l’entreprise   Mme Urbanowski.** Mme Urbanowski signe la convention et la transmet   Mme Desoeuvres qui la fait signer au Directeur de l’UFR et la valide dans PSTAGE. Mme Desoeuvres transmet la convention sign e par toutes les parties   l’ tudiant(e) et au Service des Relations internationales (le cas  ch ant).

**Etape 8 – L’ tudiant(e) transmet la photocopie de son attestation de « Responsabilit  civile » + « Rapatriement »** (le cas  ch ant)   Mme Desoeuvres.

**Etape 9 – L’ tudiant(e) transmet sa convention sign e   l’entreprise** et conserve un exemplaire.

**En M1 comme en M2 :**

**LE STAGE NE PEUT COMMENCER QU’UNE FOIS LA CONVENTION SIGNEE PAR TOUTES LES PARTIES, DANS L’ORDRE INDIQUE CI-DESSUS**

DANS TOUS LES CAS IL FAUT FOURNIR LES DOCUMENTS SUIVANTS AU BUREAU PEDAGOGIQUE DE LEA  
- 1 photocopie d’une attestation d’assurance « Responsabilit  civile »  
- 1 photocopie d’une attestation d’assurance « Rapatriement » en cas de d part   l’ tranger  
**Sans ces documents, VOTRE CONVENTION NE SERA PAS TRAITEE.**

---

## ATTESTATION DE FIN DE STAGE

L'attestation est   faire signer **en fin de stage par votre ma tre de stage en entreprise**. Ce document, que vous devez conserver, atteste de la dur e totale (dates de d but et de fin ; volume horaire global) de votre stage.

## AVENANT A UNE CONVENTION DE STAGE SUITE A UNE MODIFICATION

Toute modification de l'un des crit res de la convention de stage (interruption du stage, r duction ou prolongation de la dur e, d calage de la p riode initiale, t l travail, modification de la gratification, changement de ma tre de stage en entreprise, etc.) n cessite l'accord des trois parties concern es : l' tudiant(e), l'entreprise et l'universit .

Cet accord prend la forme d'un avenant   la convention de stage, qui devra  tre sign  par l' tudiant(e), l'entreprise et l'universit . **Avant de cr er cet avenant, il est imp ratif d'obtenir l'autorisation pr alable du tuteur ou de la tutrice r f rent(e)**   l'universit , en mettant **en copie** la gestionnaire en charge des stages de Master (**Mme Desoeuvres**) ainsi que la responsable p dagogique des stages (**M1 et M2= Mme Urbanowski**).

**Vous ne pouvez donc, en aucun cas, interrompre votre stage ou au contraire le prolonger par un accord tacite, que ce soit entre l'entreprise et vous, ou l'universit  et vous. L'avenant est indispensable.**

#### IV.III.II. L'équipe des responsables des stages à l'étranger

Votre référent(e) de stage sera le(la) responsable de la zone géographique de l'entreprise dans laquelle vous choisirez d'effectuer votre stage.

##### PAYS GERMANOPHONES :

Responsable	Adresse électronique
Emmanuelle TERRONES	emmanuelle.terrone@univ-tours.fr

##### PAYS ANGLOPHONES :

Zones géographiques	Responsable	Adresse électronique
Asie Pacifique Afrique du Sud	Anne URBANOWSKI	anne.urbanowski@univ-tours.fr
Europe	Anne URBANOWSKI	anne.urbanowski@univ-tours.fr
Amérique du Nord	Anne URBANOWSKI	anne.urbanowski@univ-tours.fr

##### PAYS HISPANOPHONES :

Zones géographiques	Responsables	Adresse électronique
<b>Zone 1 "Espagne Atlantique"</b> (Asturias, Cantabria, Castilla La Mancha, Castilla y León, Comunidad de Madrid, Galicia, La Rioja, País Vasco)	José LOPEZ	jose.lopez@univ-tours.fr
<b>Zone 2 "Espagne Méditerranée"</b> Andalucía, Aragón, Cataluña, Ceuta, Comunidad Valenciana, Extremadura, Islas Baleares, Islas Canarias, Melilla, Murcia, Navarra)	José LOPEZ	jose.lopez@univ-tours.fr
<b>Zone 3 Amérique Latine</b>	Cathy FOUREZ (Mexique et Amérique Centrale) Carlos TOUS (Colombie et pays Nord-andins) Laurence MULLALY (Cône sud)	cathy.fourez@univ-tours.fr carlos.tous@univ-tours.fr laurence.mullaly@univ-tours.fr

##### PAYS FRANCOPHONES :

Responsable	Adresse électronique
Emmanuelle Terrones	Emmanuelle.terrone@univ-tours.fr

##### PAYS ITALOPHONES :

Responsable	Adresse électronique
Maria Teresa RICCI	maria.ricci@univ-tours.fr



## LEXIQUE – ABBREVIATIONS LES PLUS COURANTES A L'UNIVERSITE

- ABI : ABsence Injustifiée. Elle interdit le calcul de votre moyenne à la 1<sup>ère</sup> session d'examen.
- ABJ : ABsence Justifiée. Elle entraîne la note zéro, mais permet le calcul de votre moyenne.
- ADM : ADMis.
- AJ : Ajourné.
- AJAC : AJourné et Autorisé à Continuer. Voir les informations sur le contrôle des connaissances.
- APEC : Association Pour l'Emploi des Cadres.
- B (Langue B) : en LEA, désigne la langue choisie en plus de l'anglais (allemand, espagnol, ou italien).
- C2i : Certificat Informatique et Internet.
- CA : Conseil d'Administration. C'est lui qui, avec le Président, dirige l'université.
- CC : Contrôle Continu (au moins deux contrôles au cours d'un semestre, pour la matière concernée).
- CEVU : Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire. Soumet des propositions au CA et au Président sur l'organisation pédagogique de l'Université.
- CLES : Certificat en Langue de l'Enseignement Supérieur, accrédité par le Ministère.
- CLOUS : Centre Local des Œuvres Universitaires et Scolaires.
- CM : Cours Magistral. Il peut regrouper un grand nombre d'étudiants.
- COP : Conseiller d'Orientaion Psychologue.
- CRL : Centre de Ressources en Langues.
- CROUS : Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires.
- CS : Conseil Scientifique. Soumet des propositions au CA et au Président sur l'organisation scientifique de l'Université.
- E: Ecrit.
- EC : Élément constitutif. On l'appelle aussi EP : Élément Pédagogique. Il s'agit d'une matière, d'un cours. Les EC ou EP sont regroupés en UE : Unités d'Enseignement.
- ECTS: European Credits Transfer System ou crédits européens attribués à chaque matière. Un semestre complet apporte 30 ECTS. Une année se compose de 60 ECTS. Une Licence se compose de 180 ECTS.
- ENT : Environnement Numérique de Travail. Espace personnel du site de l'université de Tours (cours en ligne, mails...)
- EP : voir EC.
- ET : Examen Terminal. Il s'agit de passer un seul contrôle, après la fin des cours d'un semestre
- IUFM : Institut Universitaire de Formation des Maîtres.
- L : Licence. L1 = 1<sup>ère</sup> année de Licence, L2 = 2<sup>e</sup> année de Licence, L3 = 3<sup>e</sup> année de Licence.
- LCI : Langues et Commerce International. Nom du Master qui représente la suite de la Licence LEA de TOURS.
- LEA : Langues Etrangères Appliquées.
- LMD : Licence – Master – Doctorat.
- MCC : Modalités de Contrôle des Connaissances.
- MOBIL : Module d'Orientaion, de Bilan et d'Insertion en Licence. Il s'agit de séances de formation destinées à vous aider à préparer votre projet professionnel.
- MOIP : Maison de l'Orientaion et de l'Insertion Professionnelle. C'est le Service de l'Université qui peut vous aider dans vos choix universitaires et professionnels (60 rue du Plat d'Étain).
- O : Oral.
- PCE : Passeport Culturel Etudiant.
- PEB : Prêt Entre Bibliothèques. La Bibliothèque Universitaire (SCD : Service Commun de Documentation) peut vous procurer des ouvrages non disponibles à Tours.
- PRI : Parcours Relations Internationales.
- R'PRO : Réseau Professionnel. A voir sur le site de l'Université de Tours.
- RSE : Régime Spécial d'Etudes.
- S : Semestre.
- S1 = 1<sup>er</sup> semestre de L1.
- S2 = 2<sup>e</sup> semestre de L1.
- S3 = 1<sup>er</sup> semestre de L2.
- S4 = 2<sup>e</sup> semestre de L2.
- S5 = 1<sup>er</sup> semestre de L3.
- S6 = 2<sup>e</sup> semestre de L3.
- S7 = 1<sup>er</sup> semestre du master 1.**
- S8 = 2<sup>e</sup> semestre du master 1.**
- S9 = 1<sup>er</sup> semestre du master 2.**

---

**S10 = 2<sup>e</sup> semestre du master 2.**

SUFCE : Service Universitaire de la Formation Continue. Pour les personnes qui souhaitent reprendre leurs  tudes apr s une interruption (60 rue du Plat d'Etain).

SUAPS : Service Universitaire des Activit s Physiques et Sportives.

SUMPPS : Service Universitaire de M decine Pr ventive et de Promotion de la Sant  (60 rue du Plat d'Etain).

TD : Travaux Dirig s. Ils servent aux activit s mettant vos connaissances en pratique (traduction, expression...).

TIC : Technologies de l'Information et de la Communication.

TOEIC: Test of English for International Communication. Certification internationale en anglais.

TOEFL: Test of English as a Foreign Language. Certification internationale en anglais.

TP : Travaux Pratiques. Se d roulent souvent en laboratoire d'informatique ou de langues.

UE : Unit  d'Enseignement ou regroupement de mati res.

UFR : Unit  de Formation et de Recherche. Nom officiel d'une Facult .